



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*
2016 -2017

La dissuasion nucléaire est-elle l'absolu de la dissuasion ?



Lieutenant-colonel Sébastien Olié

Sous la direction de :

M. Joseph Henrotin

Docteur en science politique

RESUME

L'accroissement actuel des tensions interétatiques montre que le rôle de la dissuasion nucléaire prend de nouveau une place prépondérante dans les relations internationales. Depuis Hiroshima et Nagasaki, l'impact psychologique créé par la radicalité d'une arme d'un nouveau genre a conféré à la dissuasion nucléaire un caractère absolu. Cette arme éminemment politique a permis d'empêcher les Etats dotés de se risquer à un conflit direct susceptible de conduire à une destruction mutuelle. Toutefois, les relations entre les différents acteurs n'ont jamais été figées. En effet, l'évolution des doctrines et des capacités techniques a perturbé les équilibres dans le domaine de la dissuasion. Par ailleurs, la course aux armements ne s'est pas terminée avec la guerre froide : des puissances émergentes ont profité de la prolifération nucléaire et sont venues complexifier la situation stratégique. Enfin, malgré les progrès technologiques conventionnels, y compris dans le domaine des armements stratégiques, l'arme nucléaire demeure l'assurance ultime de la protection des Etats dotés et de leurs alliés.

ABSTRACT

The current increase in inter-state tensions shows that the role of nuclear deterrence is once again predominant in international relations. Since Hiroshima and Nagasaki, the psychological impact created by the radical nature of a new type of weapon has given nuclear deterrence an absolute character. This highly political weapon has made it possible to prevent the States endowed with the risk of a direct conflict likely to lead to mutual destruction. However, relations between the various actors have never been fixed. Indeed, the evolution of doctrines and technical capacities has disrupted the balance in the field of deterrence. Moreover, the arms race did not end with the Cold War: emerging powers took advantage of nuclear proliferation and came to make the strategic situation more complex. Finally, despite conventional technological advances, including in the field of strategic armaments, nuclear weapons remain the ultimate assurance of the protection of the endowed States and their allies.

Introduction

Depuis 1991, les risques de conflit nucléaire se sont estompés et les conflits conventionnels ou les guerres au sein des populations, pour reprendre la formule du général Ruppert Smith¹, ont fortement sollicité les armées occidentales (Irak, Afrique, Afghanistan...). Depuis plus de 20 ans, les spécialistes occidentaux ont mis au second plan les questions du nucléaire militaire pour se concentrer sur d'autres types d'armements mieux adaptés aux conflits du moment. Or, les récentes guerres d'Ukraine et de Syrie ont ramené la Russie sur le devant de la scène internationale. Déjà en 2008, la crise en Géorgie avait laissé présager un changement de posture de la part de Vladimir Poutine envers l'occident. Avec le retour de la Russie sur l'échiquier mondial, ce sont les souvenirs de la guerre froide qui resurgissent et avec eux les logiques de dissuasion qui réapparaissent. En outre, d'autres pays cherchent à accéder au nucléaire militaire comme l'Iran ou la Corée du Nord, avec tous les risques que cela implique. Ainsi, il est judicieux de se demander comment dissuader un adversaire potentiel de lancer une attaque, qu'il dispose ou non d'un arsenal nucléaire. Au vu des nouvelles capacités conventionnelles (armes de précision, dispositifs anti-missiles, satellites, cyber) et de la psychologie actuelle des acteurs étatiques, quel rôle joue encore la dissuasion nucléaire et surtout est-ce que la dissuasion nucléaire est aujourd'hui encore l'absolu de la dissuasion ?

Selon la théorie la plus largement répandue², la dissuasion nucléaire a permis au monde d'éviter un conflit majeur. En effet, synonyme de perspective d'apocalypse nucléaire durant toute la guerre froide, elle a donc joué son rôle, même si des conflits régionaux ont permis aux Etats-Unis et à l'URSS de s'affronter par pays interposés. Elle a évolué au gré des innovations technologiques mais aussi en fonction de l'évolution des perceptions des différents acteurs. Aujourd'hui, les nouveaux champs de bataille et les nouvelles menaces peuvent emprunter à la dissuasion nucléaire son vocabulaire et sa logique laissant imaginer qu'il puisse exister d'autres formes de dissuasion. Toutefois, la radicalité de l'arme nucléaire

¹ Voir Général Sir Rupert Smith, *L'utilité de la force*, Economica, 2007.

² Néanmoins, certains comme John Mueller, réfutent l'idée de l'assimilation de la guerre froide à une paix établie grâce à l'arme nucléaire et ses mécanismes de dissuasion. Selon lui ni Staline ni ses successeurs n'avaient réellement envisagé de se lancer dans une guerre de grande ampleur avec les Etats-Unis. Staline aurait été déjà largement impressionné par l'armement conventionnel américain, qui avait fait ses preuves durant la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs l'URSS n'avait pas d'intérêt à remettre en cause l'ordre de 1945. Ce ne serait donc pas nécessairement l'arme nucléaire la raison pour laquelle les Etats-Unis et la Russie ne se seraient pas lancés dans une guerre d'ampleur majeure, mais plutôt l'absence d'intérêt du conflit.

sur le plan militaire mais aussi sur le plan psychologique demeure inégalée depuis 1945. La nature même de la dissuasion nucléaire en fait un absolu de dissuasion.

Les fondements de la dissuasion nucléaire, d'un point de vue historique, permettent de mettre en évidence les mécanismes de cette relation très particulière qui va se développer entre les Etats dans une logique de menace, de protection ou d'indépendance. Au milieu de ce duo de puissance, la France va jouer un rôle important en s'imposant de manière autonome et crédible comme un acteur du nucléaire militaire sur le continent européen. D'autres pays vont accéder au nucléaire militaire, malgré la volonté des Etats de limiter la prolifération, notamment grâce à l'outil du Traité de non-prolifération nucléaire, et vont jouer leur propre partition sur la scène internationale. C'est tout ce qui sera étudié dans la première partie. Dans un second temps, il sera important de remarquer que la dissuasion nucléaire est à la fois instable et évolutive, elle est souvent remise en question par les innovations technologiques. Que ce soit au travers de la défense antimissile, l'espace ou le cyberspace, il sera intéressant de mettre en évidence le rôle incontournable de la dissuasion nucléaire, y compris au cœur de la dissuasion dite conventionnelle.

1ère partie : les fondements de la dissuasion nucléaire

L'avènement de l'ère nucléaire marque un tournant dans l'histoire. Néanmoins le principe de dissuasion est bien antérieur à 1945. L'adage latin *si vis pacem para bellum* en est l'illustration.

Le verbe dissuader apparaît au XVIIe siècle, avec le sens actuel de « détourner de » dans les écrits du maréchal Puysegur. Mais c'est Julian Corbett qui parle en 1911 de *Deterrent power*. D'autres comme Roosevelt utiliseront cette notion de dissuasion, de manière sporadique dans le temps, jusqu'en 1945 où l'apparition du nucléaire confèrera à la dissuasion le rang de stratégie.

Les premières et seules utilisations de l'arme nucléaire, dans un conflit, sur Hiroshima et Nagasaki, marquent un changement de paradigme dans la stratégie militaire. Il existe désormais une arme capable de détruire en un instant des villes et de décimer des populations. La puissance de la bombe atomique marque une rupture technique et psychologique.

Après être devenu un outil de puissance militaire absolu, comment l'arme nucléaire va-t-elle devenir un outil politique ? Comment le fait nucléaire va-t-il modeler les relations internationales entre adversaires mais également entre alliés ? Qu'en est-il avec les nouveaux Etats dotés de l'arme nucléaire ?

1. Les débuts du nucléaire militaire

Dès 1949, les Soviétiques effectuent leur premier essai de bombe à fission, d'environ 20kT. Cette date marque le début de la course aux armements qui sera sous-jacente à la stratégie de dissuasion des deux superpuissances pendant la guerre froide.

Dans un premier temps les recherches porteront sur la puissance des bombes. La stratégie initiale d'emploi est assurée par les bombardiers stratégiques. Les Américains effectuent leur premier essai de bombe thermonucléaire en 1952, suivis de près par les Soviétiques qui font exploser leur première bombe H en 1953. Pour les Américains, cette priorité technologique tient compte de la menace d'une invasion soviétique qui pèse sur l'Europe. Face au

déséquilibre militaire entre l'Europe et l'URSS l'augmentation de l'arsenal nucléaire, moins coûteux que les armes conventionnelles³, va permettre de rééquilibrer la donne.

A ce stade, l'arme nucléaire est encore considérée comme une arme d'emploi. L'objectif pour les Etats-Unis est bien de disposer d'un arsenal militaire permettant de remporter une guerre nucléaire.

Néanmoins, les effets dévastateurs que peuvent entraîner un conflit nucléaire commencent à être perçus et vont amener les deux camps à entrer dans une logique de dissuasion.

Les deux grands vont rapidement réaliser que la puissance de l'atome à travers les bombes thermonucléaires peut, en cas de guerre, entraîner l'anéantissement mutuel des deux pays protagonistes, appelé aussi MAD (*Mutual Assured Destruction*), ou statocide. La stratégie de dissuasion nucléaire va naître de ce constat. Bernard Brodie résume bien ce changement de point de vue : « Jusqu'à présent, l'objectif principal de notre institution militaire a été de gagner les guerres. Désormais, son principal objectif, c'est de les éviter »⁴. Néanmoins, les ruptures technologiques vont entraîner des déséquilibres à l'origine de changements dans les doctrines de dissuasion.

2. Entre course aux armements et postures de dissuasion

L'Europe va devenir un élément essentiel dans la réflexion stratégique américaine. Le but est bien de préserver le continent européen d'une attaque soviétique. A ces fins, la stratégie est double : elle prévoit à la fois une augmentation de l'arsenal stratégique pour atteindre en 1960 près de 18000 armes nucléaires mais aussi un arsenal nucléaire tactique pour stopper une éventuelle offensive soviétique.

Dès cette époque, la nature de l'arme nucléaire fait l'objet de considérations : doit-elle être considérée comme une arme du champ de bataille ou seulement une arme de dernier recours ? La situation doit permettre d'envisager les deux éventualités. Ainsi à la fin des années 1950 la supériorité américaine est sans conteste, et le concept de représailles massives est proclamé par John F. Dulles le 12 janvier 1954. Cela permet de signifier à l'URSS qu'une offensive sur le territoire européen serait punie de frappes nucléaires dirigées contre l'URSS. C'est dans ce

³ Voir Nicolas Roche, *Pourquoi la dissuasion*, PUF, 2017, p.146.

⁴ Voir Bernard Brodie, « *The Atomic Bomb and the American Security* », Yale Institute of International Studies, Memorandum 18, 1^{er} novembre 1945.

cadre qu'est rédigé en 1949 l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord, donnant naissance à l'OTAN et prévoyant une défense collective des pays membres de l'Alliance.

Le lancement de Spoutnik le 4 octobre 1957 change la donne. L'URSS montre que le retard technologique est rattrapé et que désormais le continent américain est à portée de l'arsenal nucléaire russe. Le président Kennedy va œuvrer afin de combler le *missile gap* laissé par son prédécesseur.

En parallèle, les plans de l'OTAN se développent en matière de stratégie nucléaire grâce au déploiement en Europe de bombes nucléaires et au début d'accords bilatéraux entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni et ce, malgré certaines réticences du côté américain.

Pour autant, au regard des avancées technologiques soviétiques, l'idée de représailles massives comme stratégie de dissuasion fait débat aux Etats-Unis car les villes américaines peuvent désormais être prises pour cible.

3. La crise de Cuba, une prise de conscience partagée

La crise de Cuba est un point culminant de la guerre froide qui aurait pu plonger le monde dans une guerre nucléaire. Cet épisode permet de mettre en relief l'importance des perceptions réciproques des deux adversaires.

Au début des années 1960, l'URSS a un sentiment d'infériorité vis à vis des Etats-Unis et craint une frappe préemptive (de décapitation) de la part de Washington. Pour rattraper ce retard, des programmes ambitieux sont lancés (missiles intercontinentaux, sous-marins, défense anti-missiles). En parallèle, des missiles sont déployés à Cuba pour répondre au positionnement de missiles Américains en Turquie. Fidel Castro se protège d'une invasion américaine en accueillant des militaires et des armes soviétiques sur l'île.

Les deux superpuissances, au bord d'un conflit nucléaire majeur, prennent alors conscience du danger de destruction mutuelle qu'entraînerait le basculement de cette crise. Le frère du président Kennedy rencontre en secret Khrouchtchev, au Groenland, et les deux puissances décident de mettre en place le « téléphone rouge » qui permet de communiquer en cas de crise (ce qui renforce la dissuasion : atomiser l'Autre ne se fera pas, du moins pas par erreur). Le conflit se déroulera désormais par adversaires interposés.

Face au risque de guerre totale et de destruction mutuelle assurée, les deux grands ont su revenir à la table des négociations. La dissuasion nucléaire a fonctionné. Pour éviter l'impasse des représailles massives ou de la stratégie du tout ou rien, la doctrine de dissuasion américaine va donc évoluer.

4. Evolution des doctrines

4.1. Des représailles massives à la riposte graduée

Pour se laisser un choix dans les possibilités de réponse, les Etats-Unis vont envisager un nouveau concept dit de « riposte graduée » (*flexible response*). Cette doctrine imposée à l'OTAN en 1967 s'articule en trois étapes dans la gestion de l'escalade d'un conflit régional. Nicolas Roche les détaille ainsi :

- « *La défense conventionnelle de l'Europe par des forces mobiles et projetables renforcées, qui entraînent un réarmement fort sur le sol européen ;*
- *la possibilité d'une escalade délibérée du conflit européen, avec l'emploi d'armes nucléaires tactiques de façon limitée, sur le champ de bataille, en cas de difficultés conventionnelles en Europe ;*
- *enfin, en cas d'échec de ces manœuvres, une réponse nucléaire globale avec une capacité de destruction massive assurée. »*⁵

L'objectif, poursuit Nicolas Roche, « *consiste bien à démontrer à Moscou qu'il ne saurait maîtriser l'escalade d'un conflit déclenché en Europe et que les moyens nucléaires à disposition de Washington lui évitent la stratégie, peu crédible, du tout ou rien, c'est à dire d'avoir à accepter ou la soumission de l'Europe, ou la destruction totale du territoire américain. »*⁶

Ce changement de posture tend à souligner que désormais l'arme nucléaire, même si elle reste une arme de dissuasion, pourrait être utilisée, au moins d'un point de vue tactique. C'est ainsi mettre fin à un tabou, avec toutes les conséquences que cela impose. Ainsi, par exemple, Herman Khan⁷ propose à travers 44 degrés d'escalade de « penser l'impensable » et d'envisager une graduation (échelle) du conventionnel au nucléaire, avec possibilité

⁵ Voir Nicolas Roche, *op cit.*, p. 149.

⁶ Voir Nicolas Roche, *Idem*.

⁷ Herman Khan, *De l'escalade : métaphores et scénarios*, Calmann-Lévy, 1966.

d'escalade jusqu'au seuil nucléaire et même au-delà. Ces 44 étapes successives permettent théoriquement de ralentir l'atteinte du seuil nucléaire : plus il y a de barreaux, moins vite il est possible d'atteindre le haut de l'échelle⁸.

Cette doctrine envisagée pour sanctuariser le territoire américain, tout en assurant une dissuasion élargie⁹ aux pays alliés, trouve vite ses limites. Les Etats-Unis seront-ils prêts à se sacrifier pour l'Europe si cette stratégie est défaillante ? Comment les Européens peuvent-ils se prémunir d'une invasion ou d'une attaque soviétique ? Comment acquérir son indépendance au milieu des deux super puissances ?

4.2. Le modèle Français ou la dissuasion du faible au fort

4.2.1. Les prémisses du nucléaire militaire français

A partir de 1940, le général de Gaulle, informé des travaux de Frédéric Joliot et de Marie Curie sait que la fission nucléaire est sur le point de changer le concept de la guerre classique avec la création d'une arme nouvelle aux capacités encore jamais atteintes.

En 1945, l'amiral Raoul Castex fait part de ses réflexions sur l'arme nucléaire dans la *Revue de la Défense nationale*¹⁰ en soulignant les impacts que cet engin d'un nouveau genre pourrait avoir sur la stratégie française de défense. Il indique en particulier que c'est une arme qui bénéficie à la nation faible comme à la nation forte.

Les premières décisions politiques visent en 1945 à créer les organes permettant de mener les premiers travaux sur le nucléaire « dans les divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale » en créant notamment le Commissariat à l'énergie atomique.

Mais c'est sous la IV^e république que le programme nucléaire militaire français va être lancé. Dès 1954, Pierre Mendès France lance le programme et le Bureau d'études générales est créé au sein du CEA. Les événements de Dien Bien Phu en 1954, puis de Suez en 1956 vont venir

⁸ De même, la dissuasion est « répliquée » : la perspective du prochain barreau est sensée pouvoir dissuader d'y passer (« *intrawar deterrence* »).

⁹ La dissuasion élargie est également un moyen pour les américains de limiter la prolifération nucléaire chez ses alliés (ex : Japon, Allemagne, Corée du Sud) en leur garantissant une protection nucléaire.

¹⁰ Article republié par la *Revue de la Défense nationale* en mai 2009.

conforter la décision prise par le conseil de la république. A deux reprises les Etats-Unis ont refusé d'apporter leur aide à la France.

Pour le général de Gaulle, la France doit assurer sa propre dissuasion nucléaire. Après la défaite de 1940 et la disparition de la France comme Etat, après la tentative américaine de contrôle du territoire français avec l'AMGOT¹¹ et enfin après l'humiliation de Suez, le général de Gaulle mettra tout en œuvre pour que la France devienne une puissance nucléaire autonome et assure la propre protection de ses frontières. En outre, le général de Gaulle sait que la possession de l'arme nucléaire assurera à la France son indépendance politique.

De Gaulle, au pouvoir en 1958, accélère les travaux débutés sous la IV^e république pour obtenir le 13 février 1960 le premier essai nucléaire français avec l'explosion de Gerboise Bleue. La première rentrée en fonction opérationnelle de la triade AN51, Mirage IV et C135 des forces aériennes stratégiques a lieu en octobre 1964.

4.2.2. La doctrine de dissuasion française

Les premiers travaux visant à définir une doctrine naissent dans les années 1950 sous la plume de quatre généraux français : Gallois, Beaufre, Ailleret et Poirier. Le général Gallois¹² décrit l'arme nucléaire comme une arme de découragement et développe le concept de dissuasion proportionnelle ou dissuasion du faible au fort. Le but de cette dissuasion est de faire comprendre à l'adversaire que l'on peut lui infliger des dommages à la hauteur de la valeur que nous avons à ses yeux¹³, s'il s'attaque à nos intérêts vitaux. Ces derniers ne sont pas clairement définis pour ne pas créer de seuil et ainsi permettre un contournement de la dissuasion par le bas. Gallois introduit également la notion de pouvoir égalisateur de l'atome, qui indique que la puissance unitaire de l'arme nucléaire permet de rééquilibrer les rapports de force entre moyennes et grandes puissances. Ces deux notions permettent d'imaginer un

¹¹ Le gouvernement militaire allié des territoires occupés, en anglais *Allied Military Government of Occupied Territories* (AMGOT), est un gouvernement militaire d'occupation constitué par des officiers américano-britanniques chargés d'administrer les territoires libérés au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ce gouvernement devait être mis en place de manière à assurer un fonctionnement de l'administration en attendant l'établissement de gouvernement légitime, c'est-à-dire élu par le peuple.

¹² Pierre Gallois, *Stratégie de l'âge nucléaire*, Paris, Calmann-Lévy, 1960.

¹³ La doctrine mentionne aujourd'hui la notion de dommages inacceptables. Au début de l'ère nucléaire ces dommages visaient en priorité les villes et les populations dans une logique douchétienne. Désormais, ce sont principalement les centres de pouvoir (politique, économique, industriel) qui sont visés, en faisant comprendre à l'adversaire que les dommages infligés entraîneraient une perte totale de crédibilité des gouvernants (d'où nécessité de bien savoir qui gouverne réellement au sein d'un Etat) et conduiraient la population à une révolte et à un changement de régime (stratégie imaginée contre des pays où les pertes démographiques n'auraient qu'un impact limité à cause de leur culture ou d'une démographie hors normes).

destin particulier à la dissuasion française, crédible, mais en marge de la course aux armements des deux grandes puissances.

En parallèle, les travaux pour se doter des deux autres composantes (sol-sol et sous-marine) se poursuivent pour aboutir à la mise en service sur le plateau d'Albion de neuf missiles sol-sol en août 1971 et à la mise en service du premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins SNLE *Le Redoutable* en juillet 1972¹⁴. Malgré un arsenal complet mais limité en nombre, la France peut désormais assurer en pleine autonomie sa dissuasion vis-à-vis de l'URSS¹⁵.

Pour autant, la France s'engage également dans un programme d'armes nucléaires tactiques (visant à être utilisées sur le champ de bataille), à l'instar des grandes puissances. L'utilisation pour les Etats-Unis et donc pour l'OTAN de ces armes était assez claire : elles étaient censées être utilisées pour la bataille d'Allemagne en cas d'invasion soviétique. Elles devaient, en coordination avec une manœuvre conventionnelle, arrêter et repousser une telle offensive, le temps pour les Américains de déclencher des représailles massives.

Or, ces réflexions font débat en France. Du Livre blanc de 1972 au discours de Raymond Barre en 1977, l'utilisations des armes nucléaires tactiques est envisagée pour dissuader l'adversaire de contourner la dissuasion stratégique par les bas, pour étendre la dissuasion à des formes d'agression où la riposte massive ne serait pas crédible, et en montrant qu'une agression à un très faible niveau contre l'Europe déclencherait, en cas de difficultés, un risque d'escalade inacceptable pour lui.

Ces concepts se rapprochent de la doctrine de riposte graduée de l'OTAN sur la forme mais en diffèrent sur le fond comme l'indique Nicolas Roche : « Le concept de la force nucléaire tactique française était celui d'un emploi précoce, au début du conflit, contre les forces blindées adverses, sous la forme d'une frappe unique, massive et non renouvelable, dans le cadre d'une manœuvre globale du corps d'armée en Allemagne. Il s'agissait donc d'abord de mettre à l'épreuve la volonté de l'adversaire de poursuivre son offensive, en montrant par une frappe militairement efficace qu'il approchait du seuil critique. Ce concept différait donc, en théorie du moins de la logique américaine : la riposte graduée visait en effet au contraire à repousser le seuil d'emploi nucléaire en prolongeant la phase conventionnelle du conflit au moyen de capacités plus robustes. »

¹⁴ La date initiale prévue était 1971.

¹⁵ Concrètement, la menace de l'époque était l'URSS bien qu'officiellement la dissuasion est « tous azimuts » et accorde à celui qui dispose de l'autonomie de décision le choix de la cible.

La France va progressivement clarifier son discours, ces armes deviendront des armes d'ultime avertissement en cas de menace pour ses intérêts vitaux, et non plus des armes d'emploi sur le champ de bataille. Avec François Mitterrand en 1992 elles seront retirées, mais la notion de frappe d'avertissement demeurera dans la doctrine française, pouvant être effectuée autrement.

4.3. Quelle doctrine nucléaire soviétique ?

A première vue, la doctrine soviétique est intimement liée à sa géopolitique. La Russie adopte dans sa stratégie une posture défensive en assurant un glacis protecteur à ses frontières, ou *buffer zone*, par l'intermédiaire d'Etats tampons qu'elle contrôle. Ainsi elle se met à l'abri des menaces proches.

Par ailleurs, l'URSS est une puissance continentale qui conçoit sa stratégie de défense en s'appuyant sur l'artillerie afin de lancer des attaques loin de ses lignes contre les centres d'intérêts vitaux de son adversaire. C'est ainsi qu'elle concevra l'utilisation de l'arme nucléaire contrairement aux Etats-Unis qui vont s'appuyer initialement sur l'aviation stratégique.

De ces analyses découle la première doctrine nucléaire soviétique, conçue par le maréchal Sokolovski¹⁶ en 1962. Elle indique que les armes nucléaires seront utilisées contre des objectifs civils et militaires, grâce à des frappes massives dès le début du conflit. S'en suivront des manœuvres conventionnelles tactiques sur le champ de batailles. L'effet de surprise créé par des frappes préemptives est envisagé. Cette doctrine s'appuie sur l'idéologie communiste qui envisage une victoire inéluctable sur le capitalisme quoi qu'il en coûte. Cette doctrine se rapproche de la doctrine initiale américaine du tout ou rien, ou des représailles massives.

Néanmoins, cette stratégie déclaratoire cache en fait une volonté quelque peu différente. Comme les Etats-Unis, l'URSS veut épargner son territoire et envisage plutôt un conflit sur le territoire allemand. La doctrine soviétique se rapproche donc de la stratégie de riposte graduée américaine.

¹⁶ Voir Vassilli Sokolovski, *Soviet Military strategy*, Santa Monica, Rand, 1963.

L'équilibre relatif des forces dans les années 1960 amène les deux grandes puissances à trouver un équilibre dans leurs stratégies afin de préserver leurs territoires d'une attaque nucléaire, mais ne s'interdisent pas d'utiliser l'Allemagne comme champ de bataille nucléaire et conventionnel.

Cette posture soviétique sera officialisée par la doctrine Ogarkov¹⁷ en 1977 avant les évolutions vers une doctrine de dissuasion minimale classique vers la fin de la guerre froide.

**

La première partie de la guerre froide a fait l'objet d'une course aux armements et d'une rivalité intense, illustrée par une évolution progressive des stratégies qui reflétait l'état de crainte et de méfiance de chaque protagoniste. De chaque côté on craignait une surprise stratégique et une première frappe préemptive. Pour pallier cette manœuvre, les deux camps ont accumulé un arsenal nucléaire immense et son arrivés à un *statu quo* à la fin des années 1960. Toutefois, cette volonté de dissuasion était obérée par une distorsion de perception de chaque adversaire. Chacun, devant l'accumulation de forces et de technologie était amené à penser que les armes de l'autre n'avaient pas pour but de dissuader une frappe préemptive mais plutôt de préparer une attaque surprise. Le passage d'une doctrine de représailles massives à une doctrine de riposte graduée a paradoxalement fragilisé la protection du territoire européen par les Etats-Unis. Au même moment, la France s'est dotée de capacités nucléaires militaires crédibles et a assuré à partir de 1964 sa propre dissuasion, lui permettant d'obtenir un certain prestige et poids sur la scène internationale.

La dissuasion nucléaire est mise en œuvre à travers des doctrines dynamiques, qui vont continuer à évoluer pour s'adapter aux nouvelles technologies et aux changements politiques.

5. La dissuasion au cœur de la détente

Les deux camps sont arrivés à une certaine parité technologique à la fin des années 1960, particulièrement en matière de missiles balistiques et de défense anti-missiles. Par conséquent, les deux grandes puissances envisagent leurs rapports différemment et entament un dialogue sur le terrain du droit qui sera à la base des premiers traités.

¹⁷ Chef d'état-major des armées de l'époque.

Pour s'assurer d'un contrôle relatif de la compétition nucléaire et pour éviter que d'autres acteurs viennent troubler leur dialogue stratégique en se dotant eux aussi d'un arsenal nucléaire ils décident de signer un traité devenu quasi universel, le Traité de non-prolifération (TNP), le 1^{er} juillet 1968¹⁸. Par ailleurs, ils concluent en 1972 les accords bilatéraux SALT I (*Strategic Offensive Arms Limitations Treaty*) et le traité ABM (*Antiballistic Missile*), dans la logique d'une limitation de la course aux armements.

Or, en parallèle, les recherches se poursuivent en matière d'armement (travaux sur le Mirvage¹⁹), et l'hypocrisie relative de ces démonstrations de dialogue n'empêche pas la méfiance mutuelle, la course aux armements et l'évolution des doctrines. Les Américains introduisent de leur côté l'idée de frappes stratégiques limitées sur l'URSS pour éviter un conflit démocide en ciblant les populations et des représailles de même nature. Cette doctrine visant à éviter les dangers d'une guerre globale est vue par Moscou comme une tentative de préparer, sous une autre forme, une frappe de décapitation.

En réponse à cette doctrine, les Soviétiques chercheront à contourner la dissuasion par le bas en préparant une attaque conventionnelle rapide sur le territoire européen en restant sous le seuil nucléaire. Les Américains développent alors leurs armes nucléaires tactiques (afin de combler un gap capacitaire conventionnel en Europe) et envoient des troupes stationner en Allemagne (tuer des soldats Américains pourrait entraîner une escalade nucléaire en représailles). Les Américains vont donc développer un arsenal conventionnel de haute technologie afin de combler l'infériorité numérique en Europe.

La course aux armements²⁰ continue tant que les deux puissances envisagent leur dissuasion à travers une stratégie et des moyens leur permettant de remporter une victoire sur l'autre, même si les doctrines évoluent et prennent en compte plus de scénarios et de niveaux d'escalade que dans les années 1950. La crainte d'une destruction mutuelle oblige les protagonistes à envisager des scénarios conventionnels ou nucléaires limités. Néanmoins, les

¹⁸ Le TNP, ouvert à signature en 1968, est entré en vigueur en 1970 pour une durée initiale de 25 ans, justifié par les « dévastations qu'une guerre nucléaire ferait subir à l'humanité entière » et par la conviction que « la prolifération des armes nucléaires augmenterait le risque d'une guerre nucléaire ». Le TNP vise à éviter prolifération horizontale (plus d'Etats dotés) et verticale (accumulation d'armes pour les Etats dotés). Le TNP est resté rejeté ou ignoré pendant toute la période guerre froide par plusieurs puissances nucléaires déclarées (Chine, France) ou non (Israël). La France et la Chine acceptent de ratifier le traité en 1992 et 1995, il est prolongé pour une durée indéterminée.

¹⁹ Le mirvage, de l'anglais MIRV (*Multiple Independently Targeted Reentry Vehicle*), est une technique dans le domaine de l'armement militaire qui permet d'équiper un missile de plusieurs têtes (nucléaires ou conventionnelles) qui suivent chacune sa trajectoire lors de leur entrée dans l'atmosphère.

²⁰ La course aux armements est également un moyen pour les Etats-Unis d'essouffler économiquement les soviétiques pour vaincre sur un autre plan que sur le plan militaire, ce qu'ils finiront par faire.

divergences de perception de la situation adverse les conduit tous deux dans une forme de paranoïa les poussant à poursuivre l'amélioration de leur arsenal.

**

Le concept de la dissuasion nucléaire n'a pas changé au cours du temps, la crainte de dommages inacceptables²¹ doit être permanente pour être crédible, ce sont les doctrines qui ont évolué. L'adversaire potentiel doit être convaincu que toute tentative d'attaque conduira à son suicide, sans pour autant qu'il y ait une ambiguïté sur la nature défensive des moyens qui seraient mis en œuvre pour le punir. Ainsi, les technologies et les doctrines évoluent pour ajuster l'équilibre des menaces et des perceptions.

La prolifération du nucléaire vers d'autres Etats, avant et après la mise en place du TNP, a ouvert des nouveaux champs de possibilités et a complexifié la situation globale. Les modèles de la guerre froide à deux ou trois acteurs sont-ils dépassés ? Comment ces nouveaux Etats nucléaires perçoivent-ils le principe de dissuasion ? Quels risques font-ils courir ?

6. Exemples d'autres Etats nucléaires

Avant la mise en place du TNP et dans une logique de protection de leur territoire et de leurs intérêts vitaux, les pays en capacités technologiques de se doter d'un programme nucléaire ont eu à faire face à un dilemme : s'allier avec un ami puissant ou se doter de l'arme nucléaire. Le Royaume-Uni et la France ont opté pour deux chemins différents, le premier en créant une relation spéciale avec les Etats-Unis, le second en se dotant de l'arme de manière autonome. La Corée du Sud ou le Japon sont eux rentrés dans une relation protégé/protecteur, comme les pays de l'OTAN, avec toutes les conséquences que cela impose pour les deux parties²².

D'autres pays, dans un contexte de menaces régionales, ont fait le choix de se doter d'un arsenal nucléaire.

Le Pakistan et l'Inde, qui ne sont pas parties au TNP, illustrent un modèle de rivalité riche d'enseignements, qui les a conduits à se doter de l'arme.

²¹ La notion de dommages inacceptables est un sujet complexe. En fonction des pays, de leur culture, de leur histoire, de leur démographie, la notion de dommages inacceptables est différente. Il faut donc évaluer pour chaque adversaire quels sont des dommages inacceptables pour lui.

²² Le protégé doit participer un peu (aujourd'hui participation financière limitée au *command and control* (C2) des pays de l'OTAN au bouclier anti-missile), et le protecteur doit partager le risque.

6.1. Le Pakistan

Le Pakistan nourrit une méfiance en vers l'Inde qu'il considère comme menace existentielle. Les guerres indo-pakistanaïses de 1965 et de 1971, qui ont vu la défaite du Pakistan et la perte du Bangladesh, sont encore dans les mémoires.

Pour compenser une infériorité militaire avec l'Inde, le Pakistan décide dans les années 1970 de se lancer dans un programme de développement nucléaire militaire.

En 1998, le Pakistan possède des missiles balistiques et des armes nucléaires. Deux composantes se développent : une composante aéroportée et une composante sol-sol.

La doctrine pakistanaïse repose sur une « dissuasion minimale crédible » pour un emploi tactique visant à contrer une attaque conventionnelle Indienne. Ne croyant pas à des représailles massives de la part de l'Inde en cas d'attaque de son territoire, le risque est de mettre en échec la dissuasion et d'abaisser le seuil d'emploi des armes nucléaires.

6.2. L'Inde

Les premières réflexions sur un programme nucléaire indien apparaissent dans les années 1960 après le premier essai nucléaire chinois (1964) et la défaite contre la Chine (octobre-novembre 1962).

Les premiers essais ont lieu les 11 et 13 mai 1998, l'Inde dispose alors d'une composante aéroportée et sol-sol. Des développements sont en cours pour acquérir une capacité de frappe en second à partir de sous-marins.

La doctrine historique indienne de non-emploi en premier a connu quelques nuances depuis 2003²³, se laissant la possibilité de réagir par exemple par une riposte nucléaire en cas d'attaque sur les forces armées indiennes. Néanmoins, la posture indienne laisse la place à des doutes :

- La posture de non-emploi en premier est-elle crédible face à la Chine ? (potentiel militaire conventionnel nettement supérieur)
- Quelle crédibilité de représailles massives en cas d'attaques conventionnelles sur son armée en territoire Pakistanais avec les risques d'escalade associés ?

²³ Nicolas Roche, *op cit.*

- Quelle crédibilité d'une riposte nucléaire à une attaque chimique contre une ville indienne ?

Depuis leur accession au nucléaire militaire, l'Inde et le Pakistan ont développé des doctrines de dissuasion nucléaires différentes. Néanmoins, il semblerait que l'accès au nucléaire ait conduit ces deux pays à être plus prudents étant donné la possibilité d'escalade, comme ce fut le cas pour les Etats-Unis et l'Union soviétique. De ce point de vue, depuis 1998, la dissuasion nucléaire a fonctionné.

Pour autant, certains risques perdurent et hantent la communauté internationale. Le développement d'armes nucléaires tactiques au Pakistan, qui abaisse le seuil d'emploi du nucléaire, laisse envisager qu'un nouveau conflit du type Kargil (1999) puisse dégénérer. Sans compter que le contrôle des armes nucléaires au Pakistan est dévolu aux militaires, qui pourraient être tentés par une escalade en cas de conflit.

L'Inde continue de développer son arsenal nucléaire en cherchant à obtenir une capacité de frappe en second, pour disposer d'une dissuasion crédible face à la Chine. Cette volonté déstabilise l'équilibre de forces précaire avec le Pakistan qui y voit une forme de course aux armements. La dissuasion nucléaire entre ces deux acteurs a fonctionné depuis près de 20 ans mais elle reste précaire.

La dissuasion nucléaire à la fin de la guerre froide aura été un modèle de dissuasion entre Etats, ne serait-ce que par son bilan : en plus de 40 ans de guerre froide, elle aura permis de contenir les envies de conflit majeur et de victoire des deux protagonistes principaux. Les effets dévastateurs de l'arme et les conséquences suicidaires d'une guerre nucléaire totale ont donc fait leur preuve en matière de dissuasion, y compris pour des pays récemment dotés d'armes nucléaires comme l'Inde et le Pakistan.

Les limites de la dissuasion élargie ont conduit des Etats à vouloir se doter de l'arme pour s'assurer d'une protection autonome. Ce fut notamment le cas de la France afin de garantir sa

propre sécurité à cause des doutes que les Etats-Unis ont engendré après Suez et avec l'évolution de leur doctrine. La dissuasion nucléaire a protégé la France pendant la guerre froide et lui permet d'être un acteur singulier sur la scène internationale, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.

Pourtant, aujourd'hui, la technologie évolue et engendre de nouveaux défis (cyber, spatial). La situation géopolitique change, les craintes de prolifération nucléaire sont réelles. Comment les Etats doivent-ils envisager la dissuasion ? Est-ce que la dissuasion nucléaire est crédible face aux nouvelles menaces ?

2ème partie : les défis de la dissuasion nucléaire

La puissance de l'atome a permis aux Etats dotés de bâtir une dissuasion crédible autour de l'arme nucléaire. Néanmoins, la dissuasion est une relation sociale, elle est donc indépendante des moyens utilisés mais dépend de la peur inspirée. Plusieurs autres moyens que le nucléaire ont été testés (défense anti-missile, espace, cyberspace, conventionnel), et tentent de rivaliser avec l'arme nucléaire en matière de dissuasion. Pour autant, peut-on penser que les menaces dans ces différents domaines puissent engendrer autant de crainte que la terreur du nucléaire ?

1. La dissuasion, une question d'équilibre

La dissuasion repose sur un certain équilibre de force et de volonté entre les adversaires. Cet équilibre a été recherché durant toute la guerre froide par les deux grandes puissances, et il a bien été noté que chaque déséquilibre a entraîné une nouvelle course aux armements. Pour maintenir cet équilibre, la dissuasion nécessite que l'adversaire soit rationnel et que celui qui veut dissuader soit crédible.

M. le grand rabbin Haïm Korsia, cite dans une allocution en commission de défense deux exemples de dissuasion tirés de la bible qui illustrent ce propos. L'un a fonctionné, l'autre pas :

Lorsque le prophète Jonas, après maintes aventures, annonce aux habitants de Ninive que, s'ils ne se repentent pas, Dieu les détruira dans 40 jours, la ville se repent. Il y a là schématiquement, une dissuasion : celui qui menace est crédible, car Jonas vient au nom de Dieu, et les habitants de Ninive et leur roi sont des gens intelligents. La menace du fort – Dieu- à l'intelligent fonctionne.

*En revanche, lorsque Moïse, fait devant Pharaon de nombreux miracles, transformant notamment son bâton en un serpent, qui dévore celui qu'a fait Pharaon, et le prévient des plaies que subira l'Egypte, comme la transformation des eaux du Nil en sang, Pharaon n'en fait aucun cas : symboliquement la dissuasion du fort au fou ne fonctionne pas. C'est ce qui se produit lorsque la menace n'est pas adressée à des sages, mais à des Etats ou à des organisations qui, comme Pharaon, en font peu de cas.*²⁴

²⁴ Intervention lors de la commission de la défense nationale et des forces armées, 12 février 2014.

Une des premières limites de la dissuasion nucléaire est donc le degré de maturité de l'adversaire qui doit être suffisamment initié au dialogue (la dissuasion force la parole) et au degré de danger que fait peser la menace de représailles nucléaires. Aujourd'hui, le Pakistan et la fragilité de son système politique fait planer le doute sur le degré de maturité des acteurs du nucléaire dans ce pays et des conséquences que cela pourrait avoir avec l'Inde.

Par ailleurs, pour être efficace, la dissuasion doit être crédible. Joseph Henrotin décrit bien le triptyque nécessaire pour asseoir la crédibilité d'une dissuasion :

*La manœuvre de dissuasion, donc de crédibilité, qu'elle soit conventionnelle ou nucléaire, repose sur la combinaison des trois composantes fondamentales de la stratégie militaire. D'abord, la stratégie déclaratoire, qui expose les buts, objectifs et voies et moyens d'un acteur, et qui lui permet de se doter et d'entretenir les matériels nécessaires, le cas échéant en les concevant. Enfin, la stratégie opérationnelle de mise en œuvre des forces, permet de sédimenter les deux stratégies précédentes et de leur donner une cohérence, tout en protégeant effectivement les moyens de la dissuasion. La crédibilité de toute dissuasion suppose l'interdépendance de ces trois stratégies.*²⁵

Dans le cas de l'Inde, étudié précédemment, certaines incohérences de sa doctrine brouillent la lecture de ses intentions par le Pakistan et, de ce fait, la dissuasion entre ces deux Etats peut être déséquilibrée. Une doctrine peu claire, malgré des moyens crédibles, peut affaiblir la dissuasion.

A cause de l'évolution actuelle des menaces et notamment des risques avérés de prolifération au sein d'Etats instables, la tentation est de se prémunir en créant des systèmes de protection, comme les boucliers anti-missiles, qui peuvent rompre un certain équilibre de la dissuasion et engendrer de nouveaux risques.

²⁵ Voir Joseph Henrotin, *Guerre et stratégie*, PUF, 2015, p. 427.

2. La dissuasion dans d'autres domaines

2.1. Définition

Les notions ont déjà été abordées en première partie, mais pour bien définir les choses, il est bon de rappeler qu'il existe deux formes de dissuasion²⁶ : la dissuasion par représailles (punition) ou la dissuasion par interdiction ou déni d'accès. Ces deux stratégies ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

Certains pays, comme le Japon ou la Corée du Sud, misent sur la dissuasion par interdiction. Ils disposent également de la protection américaine dans le cadre de la dissuasion élargie.

Est-ce que la dissuasion par déni d'accès, et plus précisément la défense anti-missile, peuvent remettre en cause la pertinence de la dissuasion nucléaire ?

2.2. La défense anti-missile

L'efficacité de la dissuasion repose sur un équilibre de puissance et de vulnérabilité qui met en jeu la propre survie de chacun. Si l'un des deux adversaires peut se prémunir de l'attaque de l'autre, l'équilibre est rompu. Il est donc utile de se demander si la défense anti-missile ne va pas rompre cet équilibre nucléaire entre les grandes puissances et raviver certaines tensions.

La France, en particulier, très attachée aux principes fondamentaux de la dissuasion, a tout d'abord craint que la défense anti-missile ne vienne dangereusement perturber les équilibres stratégiques traditionnels²⁷.

Pour autant, en considérant les menaces que représentent certains Etats potentiellement proliférant comme la Corée du Nord ou l'Iran, le discours change. La volonté est de disposer des moyens de se protéger des dangers balistiques d'un Etat susceptible d'agir de façon irrationnelle.

Ainsi, pour la France, et pour l'OTAN, la défense anti-missile balistique (DAMB) ne se substitue en aucun cas à la dissuasion nucléaire mais vient en complément de celle-ci en offrant des options supplémentaires.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Du point de vue américain, même si la volonté est de ne pas modifier l'équilibre stratégique nucléaire avec la Russie et la Chine, les inquiétudes envers la Corée du Nord et l'Iran (malgré l'accord JCPOA²⁸) sont certaines et les évolutions technologiques rattachées à la défense anti-missiles visent à contenir d'éventuelles volontés régionales de chantage nucléaire ou de sanctuarisation agressive.

Pour les Etats-Unis, la DAMB, en permettant de se protéger d'une agression limitée, oblige l'adversaire à monter d'un cran dans l'escalade et ce dès le début, s'exposant à des représailles massives. Cet argument pourrait suffire à ramener l'adversaire potentiel à la raison.

Certes, les technologies de pointe, dont ne disposent que certains pays (Chine – Russie) réussiront, à travers une saturation du dispositif de défense (nombre important d'attaques simultanées) ou grâce à des armes très avancées comme les corps de rentrée hypersoniques ou les têtes à trajectoires très complexes, à mettre en défaut les « boucliers anti-missiles ». Le bouclier serait alors plus faible que la lance. Toutefois, la finalité de cette protection balistique a d'autres fins, elle permet surtout de se prémunir contre des acteurs instables aux moyens limités.

La DAMB de territoire est bien destinée à se prémunir contre des puissances régionales proliférant, sans mettre en cause les équilibres stratégiques entre grandes puissances. Ce qui laisse toute sa pertinence à la dissuasion nucléaire.

Les évolutions technologiques font naître des menaces dans d'autres milieux, comme l'espace ou le cyberespace. Quelle forme de dissuasion appliquer à de telles menaces ?

2.3. L'espace

L'espace est un milieu qui suscite des interrogations depuis le début des travaux sur les missiles balistiques et depuis les premières incursions extra-atmosphériques. Comme pour le nucléaire, l'espace est intimement lié à des technologies duales, ou à double usage, civil et militaire, d'où les inquiétudes des Etats quant à l'utilisation de ce milieu à des fins militaires.

²⁸ *Joint Comprehensive Plan Of Action*. Le Plan global d'action commun (JCPOA), connu sous le nom commun de l'accord avec l'Iran ou de l'accord nucléaire avec l'Iran, a fait l'objet d'un accord avec le Conseil des droits de l'homme de la République tchèque. C'est un accord international sur le programme nucléaire iranien conclu à Vienne le 14 juillet 2015 entre l'Iran et le P5 + 1 (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies - la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis - et l'Allemagne)

L'espace d'un point de vue militaire a son utilité : il est un lieu de transit d'objets (missiles intercontinentaux), il est un lieu de placements d'objets de nature militaire (satellites d'observation, de communication, de positionnement...), et enfin il peut être un lieu de placement de certaines armes (cinétiques, électromagnétiques, laser...).

L'espace est un enjeu pour les Etats ayant de sérieuses ambitions militaires, les moyens déployés peuvent à la fois être des atouts pour acquérir la supériorité (positionnement sur le terrain, armes guidées GPS) mais également des vulnérabilités s'ils sont attaqués ou détruits.

Des armes antisatellites (ou ASAT) ont été élaborées depuis la guerre froide et continuent de l'être. Les Chinois, en 2007, ont détruit avec un missile lancé du sol, un de leur satellite²⁹. Plus récemment ils ont été suspectés de faire des essais sur les rapprochements de satellites. Les intérêts en matière d'armes antisatellites sont nombreux : brouillage des signaux GPS, aveuglement de satellites (laser), ou destruction pure et simple de satellites.

Durant la guerre froide, les deux superpuissances se sont limitées dans le développement de ces armes (jusqu'aux années 1980 avec Reagan) bien que les technologies utilisées étaient sensiblement les mêmes que celles utilisées pour la dissuasion nucléaire. Un argument de taille, l'utilisation d'ASAT aurait pu entraîner une escalade.

Les réflexions actuelles en termes de dissuasion spatiale font intervenir la notion de dissuasion inter-domaines, *cross-domain deterrence*³⁰. C'est-à-dire que si une attaque contre des satellites est considérée comme menaçant les intérêts vitaux d'un pays, la riposte pourrait ne pas être uniquement de même nature (destruction de satellites ou de systèmes de contrôle au sol...), mais pourrait s'effectuer dans un autre domaine (nucléaire). Ainsi, les Etats-Unis déclarent en 2010 que le libre emploi de l'espace est « vital à ses intérêts nationaux », ce qui illustre cette possibilité de représailles dans un autre domaine, y compris nucléaire.³¹

²⁹ Les risques sont importants : la destruction des satellites créent de nombreux débris pouvant potentiellement affecter tous les objets en stationnement orbital.

³⁰ Voir James A. Lewis, *Cross domain deterrence and credible threats*, Center for Strategic and International Studies, 2010.

³¹ Cette position américaine pose néanmoins la question de la crédibilité de la dissuasion : peut-on imaginer qu'un Etat serait prêt à utiliser l'arme nucléaire si son réseau de satellites (quelque chose d'invisible pour la majorité de la population ou des parlementaires) est attaqué ? C'est donc tout le problème de la notion de « *firebreak* », moment où l'on passe le seuil du nucléaire. Néanmoins, si l'on considère que dans un conflit entre Etats la destruction des satellites peut avoir une incidence lourde sur l'issue des hostilités alors on peut imaginer le pire.

Néanmoins, pour éviter une telle escalade, d'aucuns pensent que des capacités de riposte dans le domaine spatial permettraient une dissuasion latente, mais ceci à la condition de disposer de moyens de riposte efficaces et crédibles dans ce domaine. Les Américains travaillent sur des technologies de défense de satellites comme la mise en orbite d'essaims de micro ou nano-satellites, ou bien encore le placement de charges militaires sur des plateformes spatiales. Par ailleurs, ils essaient d'accroître la résilience des systèmes de satellites en développant des satellites et des lanceurs à bas coûts pour pouvoir remplacer les satellites détruits, ce qui se rapproche d'une stratégie de dissuasion par déni.

Comme toute dissuasion, pour être crédible, la dissuasion extra-atmosphérique doit réunir le triptyque classique: une politique déclaratoire, des moyens techniques et une capacité opérationnelle fiable. Pour l'instant, la technologie ne permet pas de laisser croire à un adversaire que toute tentative serait vaine ni que des représailles de même nature seraient infligées avec une disproportion dissuasive. Par conséquent, seule la dissuasion inter-domaines, laissant la possibilité de représailles nucléaires si les intérêts vitaux du pays sont menacés, représente une dissuasion crédible et efficace.

2.4. Le cyberspace

Aujourd'hui, de nombreux pays développent des moyens de plus en plus perfectionnés d'intervenir dans la sphère cyber. Les exemples d'agressions de nature informatique de la part d'Etats, sous-couvert ou non, envers d'autres Etats se multiplient. En 2007, la Russie lance une attaque cyber d'ampleur vers l'Estonie pour répondre au déplacement d'une statue à valeur hautement symbolique pour les Russes, sur le territoire estonien. Sans tirer un coup de feu, les Russes ont mis à mal, pour plusieurs semaines, le fonctionnement informatique du pays. Par conséquent, la question est bien de savoir quel type de danger représente une attaque cyber, dans quel domaine ? Peut-elle engendrer une escalade ? Peut-on envisager une dissuasion efficace contre ce type de menace ?

Les menaces informatiques peuvent s'attaquer à tout type de cible, civile ou militaire. Qu'elles touchent des systèmes ou des infrastructures, elles peuvent désormais créer des dommages importants. La provenance des attaques peut être masquée, sur un champ de bataille virtuel, mais les conséquences peuvent être bien réelles. Les risques des menaces cyber proviennent du fait que dans certains cas les dommages peuvent être circonscrits et

réversibles, dans d'autres cas ils peuvent entraîner des destructions physiques irréversibles. Par ailleurs, l'extension à d'autres acteurs est possible à cause de l'interdépendance des réseaux informatiques (contagion de l'attaque virale par exemple), et les conséquences ne sont pas forcément toujours maîtrisées : un ciblage initial peut avoir des conséquences plus graves que prévu, d'où la possibilité d'une escalade dans d'autres domaines.

Dans le domaine militaire, les stratégies actuelles incluent le cyber dans la planification car, comme certains le pensent, le cyber devient une « quatrième armée ». Une attaque cyber combinée à une attaque extra atmosphérique pourrait sérieusement amputer les capacités opérationnelles d'une armée qui se déploie ou qui est au combat sur le champ de bataille avec les conséquences que l'on imagine. Par conséquent, on peut comparer l'arme cyber aujourd'hui à une arme stratégique, capable de frapper l'ennemi au-delà de sa ligne de front, au-delà de ses frontières. Toutefois, existe-t-il des moyens de dissuader un adversaire dans ce domaine ?

D'un point de vue conceptuel, l'époque actuelle ressemble à celle du début de l'ère nucléaire où les armes évoluaient plus vite que les doctrines. Ainsi, en termes de dissuasion, les choses sont encore assez floues dans le domaine de la cyberdéfense. Les Etats, font d'énormes efforts pour durcir leurs réseaux, pour accroître la résilience de leurs systèmes informatiques (protection par déni). Ils font également de gros progrès en termes de Lutte Informatique Offensive (LIO). Pourtant, la menace d'une attaque informatique de représailles n'est pas réellement dissuasive pour l'instant. D'ailleurs, il y a des attaques cyber tous les jours, et cette arme est une arme tactique, une arme du champ de bataille. Or, dans le domaine de la dissuasion, pour être efficace, il faut que les représailles soient perçues comme étant inacceptables par l'adversaire. Aujourd'hui une attaque cyber reste limitée dans son spectre d'action et de dommages et n'a donc pas ce caractère dissuasif.

Néanmoins, les choses évoluent vite, et il ne faut pas préjuger que demain les menaces cyber ne pourront inquiéter les intérêts vitaux d'un pays. En outre, une escalade ayant pour cause une attaque cyber n'est pas à exclure. Dès lors, la nature des représailles pourrait être toute autre. La dissuasion pourrait être une dissuasion inter-domaines, comme dans le cas de l'espace.

Par conséquent, dans le domaine de la cyberdéfense comme dans le domaine spatial, le vocabulaire et la grammaire de la dissuasion peuvent s'appliquer car la dynamique des adversaires s'apparente souvent à celle de la dynamique de la dissuasion nucléaire,

notamment à travers la course aux armements dans ces différents domaines. Néanmoins, la différence majeure entre la dissuasion nucléaire et les dissuasions spatiales et cyber réside dans la disproportion de la riposte nucléaire qui inhibe les vellétés belliqueuses.

3. La dissuasion conventionnelle

Après avoir vu que les travaux sur la défense spatiale et sur la cyberdéfense pouvaient s'inspirer des mécanismes de la dissuasion, il est apparu que la dissuasion dans ces domaines n'était réellement crédible que si elle était reliée à l'arme nucléaire, dans un concept de dissuasion inter-domaines.

Néanmoins, il existe des cas où la dissuasion nucléaire n'est pas forcément la meilleure stratégie à développer pour dissuader certains acteurs. On peut tout de suite penser aux organisations terroristes, pour qui la menace nucléaire n'est pas vraiment crédible car leurs structures et leurs empreintes géographiques ne sont pas compatibles avec une réponse nucléaire. Soit parce que la réponse serait démesurée par rapport à la menace, soit parce que ces groupes terroristes sont mêlés à la population civile. Les cas à étudier seront donc liés à une menace étatique.

Ainsi, dès les années 1960 avec le changement de stratégie des Etats-Unis et le concept de riposte graduée, les travaux concernant les stratégies conventionnelles se sont développés. Dans les années 1980, John J. Mearsheimer³² est cité comme référence dans les travaux sur la dissuasion conventionnelle. Qui est concerné par ce type de dissuasion ? Quels sont les mécanismes et surtout, concurrence-t-elle la dissuasion nucléaire ?

3.1. Qu'est-ce que la dissuasion conventionnelle ?

Depuis la fin de la guerre froide, les capacités conventionnelles ont pris toute leur importance au regard de la multiplication des conflits. Les progrès dans les armements conventionnels (précision des armes, rayon d'action³³) permettent d'envisager un concept de dissuasion dans

³² Voir John J. Mearsheimer, *Prospects for conventional deterrence in Europe*, 1985.

³³ Aujourd'hui les Etats-Unis développent un concept de Prompt Global Strike qui permettrait de frapper n'importe quel point du globe en quelques minutes sans risquer de pertes. On comprend bien le caractère dissuasif de tels missiles hypersoniques à charges conventionnelles. Néanmoins ce concept pose plusieurs

un champ conventionnel. Il s'agit de dissuader un adversaire d'intervenir grâce à une supériorité conventionnelle et grâce à une stratégie d'emploi de ses moyens. Elle est basée sur sa crédibilité, comme toute dissuasion, fondée sur un politique déclaratoire, des moyens et des capacités opérationnelles d'emploi.

Les Etats, qui ont bien compris que les guerres sont coûteuses et peuvent être dévastatrices pour leur économie, ont adopté des stratégies de guerre éclair plutôt que des stratégies de longues guerres d'attrition. Ainsi, la dissuasion conventionnelle est principalement basée sur le concept de dissuasion par déni, pour interdire l'adversaire d'atteindre des objectifs. Il faut donc laisser entendre à l'adversaire que s'il rentre en conflit la guerre ne sera pas courte et décisive mais longue et coûteuse et qu'il s'expose à des représailles. Enfin pour dissuader l'agresseur d'intervenir il est nécessaire que l'équilibre des forces penche en faveur du protecteur.

3.2. Quels sont les acteurs concernés ?

La dissuasion conventionnelle, du point de vue américain, permet de représenter une menace crédible contre des Etats possédant ou non l'arme nucléaire.

Les exemples de la guerre du Kippour en 1973³⁴ entre l'Egypte et Israël ou du conflit entre l'Argentine et le Royaume-Uni montrent que des Etats possédant l'arme n'ont pas dissuadé d'autres Etats sans capacité nucléaire de rentrer en conflit avec eux. Ce constat montre qu'il existe de fortes réticences morales à utiliser une telle arme et qu'il faut donc l'accompagner de capacités conventionnelles crédibles pour dissuader un autre Etat. C'est la position des Etats-Unis qui possèdent aujourd'hui des capacités supérieures à tous les autres Etats et qui ont montré qu'ils étaient prêts à les utiliser.

Par ailleurs, la dissuasion conventionnelle peut être utilisée en cas de tensions avec une puissance nucléaire. Durant la guerre froide, l'accord entre les deux grandes puissances de ne pas s'agresser mutuellement a ouvert la possibilité de conflit conventionnel, au-dessous du seuil nucléaire. Aujourd'hui, une puissance nucléaire pourrait avoir la tentation de réaliser des attaques conventionnelles chez son voisin et, après une victoire rapide, se mettre à l'abri de

problèmes : que penseront les pays amis survolés par de tels missiles ? Est-ce que ces missiles seront capables de transporter des charges nucléaires, brouillant ainsi la perception du pays que l'on veut dissuader par du conventionnel, créant ainsi un risque sur la nature de sa riposte.

³⁴ Israël n'ayant pas reconnu posséder l'arme nucléaire en 1973, il est possible de se demander si le triptyque de crédibilité s'applique et donc le concept même de dissuasion. Néanmoins, ce n'était un secret pour personne.

représailles en menaçant d'une escalade nucléaire. La dissuasion conventionnelle américaine permet d'éviter les possibilités pour un pays nucléaire de mener des actions sous le seuil nucléaire de deux manières. Soit en déployant des forces conventionnelles sur le territoire du pays menacé, comme c'est actuellement le cas en Pologne ou en Estonie : si l'adversaire attaque le pays de manière conventionnelle et fait des victimes américaines, il s'expose à une escalade qui peut dépasser le seuil nucléaire, les gains escomptés ne valent donc pas le risque encouru. Soit en disposant des armes et des troupes dans et autour du pays menacé, comme c'est le cas en Corée du Sud, pour faire comprendre à l'adversaire que s'il ne possède pas les capacités d'emporter une victoire rapide alors il s'expose à rentrer dans un conflit de haute intensité.

3.3. Les enjeux actuels de la dissuasion conventionnelle

Des études montrent que dans le futur, certains Etats seront tentés de lancer des offensives rapides, à moindre coup contre les intérêts américains, c'est la stratégie du « fait accompli »³⁵. Il s'agit de réaliser une attaque surprise, de gagner des territoires et de se replier dans une posture défensive avant toute possibilité de déploiement des Etats-Unis. Ainsi, le but est de dissuader les Américains de rentrer dans une logique de guerre de haute intensité et de consolider les gains obtenus.

La Chine par exemple pourrait être tentée d'une telle manœuvre pour reconquérir Taïwan, ou bien la Corée du Nord qui pourrait souhaiter conquérir la Corée du Sud.

Ainsi, la dissuasion conventionnelle par déni prend tout son sens en montrant à l'ennemi qu'une attaque surprise ne serait pas décisive et que de nombreux obstacles obéneraient les plans de conquête ennemis. Les travaux pour acquérir des moyens de réponse rapide et de soutien des forces représentent un enjeu majeur pour les Américains dans les prochaines années, alors que les adversaires potentiels des Etats-Unis développent des mesures hybrides pour contrer un déploiement rapides des forces américaines.

Toutefois, les Etats en compétition avec les Etats-Unis peuvent être tentés, dans une stratégie déclaratoire de faire entendre aux américains qu'un conflit conventionnel entrainerait des pertes colossales en troupes Américaines et donc tenter de les dissuader d'intervenir. D'où la

³⁵ Voir Michael S. Gerson, *Conventional Deterrence in the Second Nuclear Age*, 2009.

nécessité pour les Américains de conserver une nette domination de leurs capacités conventionnelles et de continuer à développer de nouvelles armes.

3.4. Les risques de la stratégie de dissuasion conventionnelle américaine

Un des risques majeur de la stratégie de dissuasion conventionnelle est d'entraîner les pays à une course à l'armement conventionnel pour, comme il a été évoqué dans le dernier point, tenter de dissuader les Etats-Unis de rentrer dans un conflit avec le risque de pertes humaines importantes.

Par ailleurs, l'autre risque majeur est d'inciter la prolifération nucléaire en incitant les Etats qui ne disposent pas de l'arme nucléaire à s'en doter pour sanctuariser leur territoire dans l'hypothèse d'un conflit régional les impliquant. Ce qui oblige de fait les Etats-Unis à conserver une capacité nucléaire crédible pour dissuader ses adversaires potentiels de vouloir chercher un équilibre de forces avec eux en dotant d'une capacité nucléaire.

**

La dissuasion conventionnelle américaine a d'abord été élaborée pour lutter contre les risques de conflit au-dessous du seuil nucléaire ou bien pour dissuader un adversaire de croire à une victoire rapide sur un territoire dont la sécurité est garantie par les Etats-Unis. Néanmoins, les autres nations nucléaires ainsi que les risques de prolifération nécessitent, pour les Etats-Unis, de garder des capacités crédibles afin de continuer à assurer la défense de leurs intérêts vitaux mais aussi pour convaincre leurs adversaires potentiels que l'accès à l'arme nucléaire ne leur assurera pas la liberté d'action, ni pour rivaliser avec leurs voisins, ni pour rivaliser les Etats-Unis eux-mêmes.

Ainsi, la dissuasion conventionnelle est un outil pertinent pour une armée aussi puissante que celle des Etats-Unis, néanmoins elle ne peut pas se substituer à la dissuasion nucléaire qui reste le moyen absolu de dissuasion.

Conclusion

Depuis 1945, l'arme nucléaire a profondément modifié les relations entre Etats, que ce soit durant la guerre froide ou après. La dissuasion nucléaire a montré toute sa pertinence et son efficacité pendant l'affrontement Est-Ouest en empêchant un conflit majeur entre deux puissances capables, grâce à leur arsenal, de se détruire mutuellement. Les capacités destructrices inégalées de l'atome ont constitué un tabou psychologique qui n'a dès lors jamais été concurrencé par une autre arme. De ce point de vue là, la dissuasion nucléaire a constitué un absolu de dissuasion.

Toutefois, la dissuasion nucléaire est un concept permanent, basée sur la crédibilité de risques de dommages inacceptables et sur les doctrines d'emploi qui ont évolué au cours du temps et en fonction des acteurs. Que ce soit à travers des représailles massives, à travers une riposte graduée ou bien à travers une dissuasion inter-domaines, les doctrines de dissuasion, telles qu'elles ont été pensées, ont toujours laissé entendre à l'adversaire que les gains escomptés grâce à une victoire militaire seraient négligeables devant les pertes encourues. Dans cet esprit, la doctrine française, du faible au fort, a su trouver sa place au milieu du jeu entre grandes puissances, et a permis à la France d'assurer sa protection et son indépendance, et elle continue de le faire. En parallèle, les problèmes de perception des menaces entre les acteurs ont conduit à différentes courses aux armements pour rétablir un équilibre nécessaire permettant à la dissuasion d'être opérante.

Les nouvelles technologies et les recherches sur les outils de déni d'accès, relatifs à la dissuasion par interdiction, peuvent être perçues comme des facteurs de déstabilisation de la dissuasion nucléaire. Néanmoins, pour l'instant, tous les « boucliers » développés peuvent être contournés et la dissuasion nucléaire demeure le seul absolu. En outre, dans le domaine spatial ou dans le cyberspace, même si les mécanismes de la dissuasion nucléaire ainsi que la grammaire associée peuvent s'appliquer, ils ne constituent pas des milieux où le caractère dissuasif d'une attaque ou d'une riposte puisse s'apparenter ou rivaliser avec la puissance destructrice de l'arme atomique.

Dans un monde où les équilibres sont instables, les Etats-Unis ont développé un concept de dissuasion conventionnelle leur permettant de disposer d'un arsenal complet, capable de prévenir des crises et d'éviter un contournement de la dissuasion nucléaire par le bas.

Néanmoins, avec les risques de prolifération ou de conflits avec des puissances dotées de l'arme, la dissuasion nucléaire reste incontournable et permet aux Etats-Unis de rester le leader militaire incontestable.

Enfin, un pays qui ne dispose pas de l'arme nucléaire mais qui dispose d'un arsenal crédible et complet dans un large spectre (cyber, spatial, DAMB...) pourrait tenter de devenir dissuasif en cumulant les menaces qu'il peut faire peser sur l'adversaire. Néanmoins, l'aspect psychologique est primordial : tant que ces menaces, même cumulées, n'auront pas démontré leur potentialité d'horreur, alors elles ne pourront rivaliser, en matière de dissuasion, avec l'arme nucléaire.

Pour conclure, un pays qui dispose d'un arsenal nucléaire n'est pas un acteur comme les autres sur la scène internationale, les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies en sont d'ailleurs dotés. Les capacités que confèrent les armes nucléaires font toujours craindre une possibilité d'apocalypse : cet atout psychologique dissuasif n'a pas encore trouvé de rival dans l'absolu de la destruction.

Table des matières

Introduction	3
1ère partie : les fondements de la dissuasion nucléaire	5
1. Les débuts du nucléaire militaire	5
2. Entre course aux armements et postures de dissuasion	6
3. La crise de Cuba, une prise de conscience partagée	7
4. Evolution des doctrines	8
4.1. Des représailles massives à la riposte graduée	8
4.2. Le modèle Français ou la dissuasion du faible au fort	9
4.3. Quelle doctrine nucléaire soviétique ?	12
5. La dissuasion au cœur de la détente	13
6. Exemples d'autres Etats nucléaires	15
6.1. Le Pakistan	16
6.2. L'Inde	16
2ème partie : les défis de la dissuasion nucléaire	19
1. La dissuasion, une question d'équilibre	19
2. La dissuasion dans d'autres domaines	2120
2.1. Définition	2120
2.2. La défense anti-missile	21
2.3. L'espace	22
2.4. Le cyberspace	24
3. La dissuasion conventionnelle	2625
3.1. Qu'est-ce que la dissuasion conventionnelle ?	26
3.2. Quels sont les acteurs concernés ?	27
3.3. Les enjeux actuels de la dissuasion conventionnelle	28
3.4. Les risques de la stratégie de dissuasion conventionnelle américaine	2928
Conclusion	30

BIBLIOGRAPHIE

Référence bibliographique

CASTEX Raoul, *Revue de la Défense nationale*, 1945 republié en main 2009.

GALLOIS Pierre, *Stratégie de l'âge nucléaire*, Paris, Calmann-Lévy, 1960.

HENROTIN Joseph, TAILLAT Stéphane, SCHMITT Olivier (Dir.), *Guerre et stratégie*, PUF, 2015.

KHAN Herman, *De l'escalade : métaphores et scénarios*, Calmann-Lévy, 1966.

ROCHE Nicolas, *Pourquoi la dissuasion*, PUF, 2017.

SMITH Rupert (général), *L'utilité de la force*, Economica, 2007.

SOKOLOVSKI Vassilli, *Soviet Military strategy*, Santa Monica, Rand, 1963.

Articles scientifiques

BRODIE Bernard, « *The Atomic Bomb and the American Security* », Yale Institute of International Studies, Memorandum 18, 1^{er} novembre 1945.

GERSON Michael, *Conventional Deterrence in the Second Nuclear Age*, 2009.

LEWIS James, *Cross domain deterrence and credible threats*, Center for Strategic and International Studies, 2010.

MEARSHEIMER John, *Prospects for conventional deterrence in Europe*, 1985.

MULLER JOHN, *Atomic Obsession: Nuclear Alarmist from Hiroshima to Al-Qaeda*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

Commission

Commission de la défense nationale et des forces armées, 12 février 2014.

Témoignages

GUILLOU Antoine (colonel), Etat-Major des Armées

PITARD-BOUET Jean-Christophe (commandant), Centre d'Etudes Stratégiques
Aérospatiales

SCHLUMBERGER Guillaume, Direction Générale des Relations Internationales et de la
Stratégie